

BULLETIN DE LA QUALITE DE L'AIR

CELLULE INTERREGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT
(CELINE)

Informing you on ambient air quality in the Belgian Regions

Rue Gaucheret 92-94, 1030 Bruxelles

tel: 02/227.57.02

Site internet : <http://www.irceline.be>

VLAAMSE
MILIEUMAATSCHAPPIJ

 Vlaanderen
is milieu



Air @ Climat
agence wallonne de l'air & du climat

Jeudi 23 janvier 2020, 10h30

BULLETIN D'INFORMATION PARTICULES FINES

Dépassement du seuil d'information pour les particules fines.

SITUATION ACTUELLE

Depuis quelques jours, une augmentation des concentrations en particules fines (PM10 et PM2.5) a été relevée par les réseaux de mesures. La moyenne glissante sur 24 heures en PM2.5 était à 9h00 de 36 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en Flandre. A Bruxelles et en Wallonie, ce seuil n'a pas (encore) été dépassé. 35 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en PM2.5 est le seuil à partir duquel la population est informée dans les trois Régions.

Les hautes concentrations en particules fines ont pour cause l'accumulation de la pollution du trafic, du chauffage, de l'industrie et de l'agriculture due aux mauvaises conditions météorologiques (atmosphère stable – peu de vent et une inversion thermique jusqu'à environ 750 mètres).

SITUATION POUR AUJOURD'HUI ET LES PROCHAINS JOURS

Les conditions météorologiques resteront jusqu'à samedi défavorables pour la qualité de l'air. Sur base des prévisions, les concentrations en PM2.5 devraient restées au-dessus du seuil d'information au moins pour les prochaines 24 heures.

Etant donné que les concentrations moyennes de PM2.5 devraient être supérieures 35 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ (en moyenne glissante en PM2.5) pendant plus de 24h, la phase d'information est activée en Flandre.

PERSONNES DE CONTACT

En Flandre:

- Vlaamse Milieumaatschappij (VMM): Madame Katrien Smet – tél. : 053/726.573 – GSM: 0473/99.28.70
- <http://www.vmm.be>

À Bruxelles:

- Consultez le pollumètre, mis à jour toutes les heures : <http://www.qualitedelair.brussels>
- Pour toute info sur l'environnement, Service Info-Environnement : info@environnement.brussels ou 02/775.75.75
- Bruxelles-Environnement : Service presse: presse@environnement.brussels – 0490/52.37.89
- Cabinet du Ministre A. Maron : Pascal Devos (porte-parole) : pdevos@gov.brussels

En Wallonie:

- Cabinet du Ministre C. Di Antonio : Madame Marie Minet (porte-parole), GSM : 0479/88.84.75
- <http://www.awac.be/>

CELINE:

- FR : M. Philippe Maetz tél. : 02/227.56.78 ou 02/227.57.02 – GSM : 0473/84.35.15
- NL : M. Frans Fierens tel. : 02/227.56.71 – GSM: 0494/62.91.40
- <http://www.irceline.be> (aussi pour inscription à la liste de diffusion par e-mail)